

# CAMPING-CARS

## Guide des bonnes pratiques

- Parquez votre véhicule sur un terrain autorisé. Si vous ne connaissez pas le statut du terrain, contactez la commune concernée (<https://bit.ly/2B7LGSp>)
- Ne parquez pas dans les réserves naturelles (<https://bit.ly/2LZW7Y>)
- Evitez de vous installer sur des terrains (prairies et pâturages) sans avoir obtenu une autorisation de l'exploitant
- N'entravez pas les accès pour les machines agricoles par le parage de votre véhicule
- Emportez vos déchets en respectant les installations, l'environnement et la nature
- À votre départ, laissez l'emplacement aussi propre qu'à votre arrivée
- Respectez l'habitat des animaux sauvages